

# Revenus et temps de travail : Analyse de l'activité des livreurs des plateformes de mobilité

Édition 2026



Avril 2026

# Sommaire

## Table des matières

1. Description des données et des indicateurs analysés .....	3
1.1 Description des données.....	3
1.2 Plateformes et périodes étudiées.....	3
1.3 Indicateurs retenus.....	4
2. Résultats.....	4
2.1 Revenu moyen par prestation (2021-2025).....	5
2.2 Revenu horaire brut.....	6
2.3 Revenu horaire brut ajusté à l'inflation (2021–2025).....	8
2.4 Évolution de la durée des prestations (2021–2025).....	9
2.5 Évolution du temps d'attente avant proposition de prestation (2021–2025).....	10
2.6 Évolution comparative des indicateurs d'activité par plateforme .....	12
3. Synthèse.....	13
4. Annexes.....	14
Annexe A : Méthodologie et Calculs.....	14
Annexe B : Données et résultats.....	16
4.1 Tableau 1 — Indicateurs principaux par plateforme et par année .....	16
4.2 Tableau 2 — Évolution annuelle des indicateurs .....	17
4.3 Tableau 3 — Évolution totale sur toute la période disponible.....	18
Annexe C : Données Frères Toque (nouvelle plateforme 2025).....	19

# 1. Description des données et des indicateurs analysés

## 1.1 Description des données

Depuis 2022, les plateformes de mobilité (VTC et livraisons de marchandises) publient chaque année des données relatives au revenu et au temps d'activité des travailleurs auxquels elles font appel. Ces données, compilées et analysées par l'ARPE, sont disponibles sur son site internet. Ce document se concentre sur les indicateurs d'activité des plateformes de livraison. Il s'agit d'une analyse détaillée des données de **quatre** plateformes de mise en relation dans le secteur : **DELICITY, DELIVEROO, STUART** et **UBER EATS**.

La plateforme Frères Toque, pour laquelle des données sont disponibles pour la première fois au titre de l'année 2025, est présentée séparément en annexe C, dès lors qu'une seule année d'observation ne permet pas de conduire une analyse de tendance comparable à celle réalisée pour les autres plateformes.

**L'évolution de ces indicateurs sur la période 2021-2025 offre une vision de l'activité de livreur sous l'angle des revenus et de la durée des prestations, et permet une meilleure compréhension des tendances de ce secteur.** Il convient toutefois de rappeler que les plateformes analysées diffèrent en termes de taille, d'implantation et d'activité. C'est pourquoi cette analyse n'a pas pour objectif de comparer les plateformes entre elles, mais de dessiner les évolutions observées sur la période étudiée.

Ce bilan vise à éclairer les enjeux liés aux revenus et aux conditions d'exercice de ces travailleurs, et à fournir aux acteurs du dialogue social des éléments d'analyse complémentaires. Ainsi, l'ARPE poursuit un objectif central inscrit au cœur de ses missions : enrichir et renforcer le dialogue social par la production d'études et de statistiques.

Par rapport à la version précédente, le présent bilan intègre les données de l'année 2025, et étend ainsi la période d'analyse à **cinq années consécutives**. A noter que la plateforme Frères Toque apparaît pour la première fois dans le périmètre d'analyse : ses données sont présentées en Annexe C.

## 1.2 Plateformes et périodes étudiées

Ce rapport analyse les données publiées dont la profondeur historique varie selon les plateformes :

- Deliveroo : données disponibles depuis le dernier trimestre 2021
- Uber Eats : données disponibles depuis le dernier trimestre 2021
- Stuart : données disponibles depuis le dernier trimestre 2021
- Delicity : données disponibles depuis 2023
- Frères Toque : données disponibles pour 2025

## 1.3 Indicateurs retenus

Le présent bilan retient les principaux indicateurs économiques publiés par les plateformes, avec un accent particulier sur :

- **Revenu moyen par prestation**, exprimé en euros, qui correspond à la somme moyenne perçue par les livreurs pour chaque livraison réalisée.
- **Durée moyenne d'une prestation**, exprimée en minutes, correspondant au temps moyen écoulé entre la prise en charge effective de la commande (récupération du colis ou de la marchandise à livrer) et sa livraison. Lorsque le temps écoulé entre l'acceptation de la commande par le livreur et la récupération effective du colis fait l'objet d'une rémunération par la plateforme, il est également inclus dans cette durée.
- **Temps d'attente moyen avant proposition**, exprimé en minutes, correspondant au temps moyen passé entre la fin d'une livraison et la proposition d'une nouvelle commande, qu'elle soit acceptée ou non.

Afin de refléter fidèlement l'évolution du pouvoir d'achat réel des livreurs, ces indicateurs ont également été ajustés selon les coefficients annuels d'inflation suivants (base 2021 = 100, cf. annexe A) :

- 2022 : **+5,2 % (coefficient cumulé : 1,052)**
- 2023 : **+4,9 % (coefficient cumulé : 1,104)**
- 2024 : **+2,0 % (coefficient cumulé : 1,126)**
- 2025 : **+0,9% (coefficient cumulé : 1,136)**

Chaque graphique présenté dans ce rapport est accompagné d'un commentaire de lecture destiné à en faciliter l'interprétation.

## 2. Résultats

Avant de présenter les résultats, il convient de rappeler que l'ensemble des indicateurs de revenu analysés dans ce rapport sont des revenus bruts, tels que transmis par les plateformes. Concernant spécifiquement le revenu horaire brut et le revenu horaire ajusté à l'inflation, ces deux indicateurs ont été calculés par l'ARPE à partir des données disponibles à savoir le revenu moyen par prestation et la durée moyenne d'une prestation. Ils ont vocation à donner un aperçu des tendances d'évolution d'une année à l'autre au sein d'une même plateforme en reposant sur un cas théorique : celui d'un livreur continuellement en prestation, sans temps d'attente entre deux prestations, ce qui tend à surestimer le revenu horaire réellement perçu.

Au-delà de cette limite structurelle, ces indicateurs ne tiennent pas compte des cotisations sociales dues à l'URSSAF, des charges liées à l'exercice de l'activité (carburant, entretien du véhicule, assurance, amortissement), ni de l'imposition sur le revenu. Le revenu net effectivement perçu par les livreurs s'écarte donc significativement des chiffres présentés ici, représentatifs de leur chiffre d'affaires et qui doivent être lus comme des outils de suivi comparatif dans le temps et non comme une mesure exacte du revenu réel.

## 2.1 Revenu moyen par prestation (2021-2025)

Le revenu moyen par prestation présente des niveaux variables d'une plateforme à l'autre et évolue selon des dynamiques distinctes entre 2021 et 2025.

Évolution du revenu par prestation

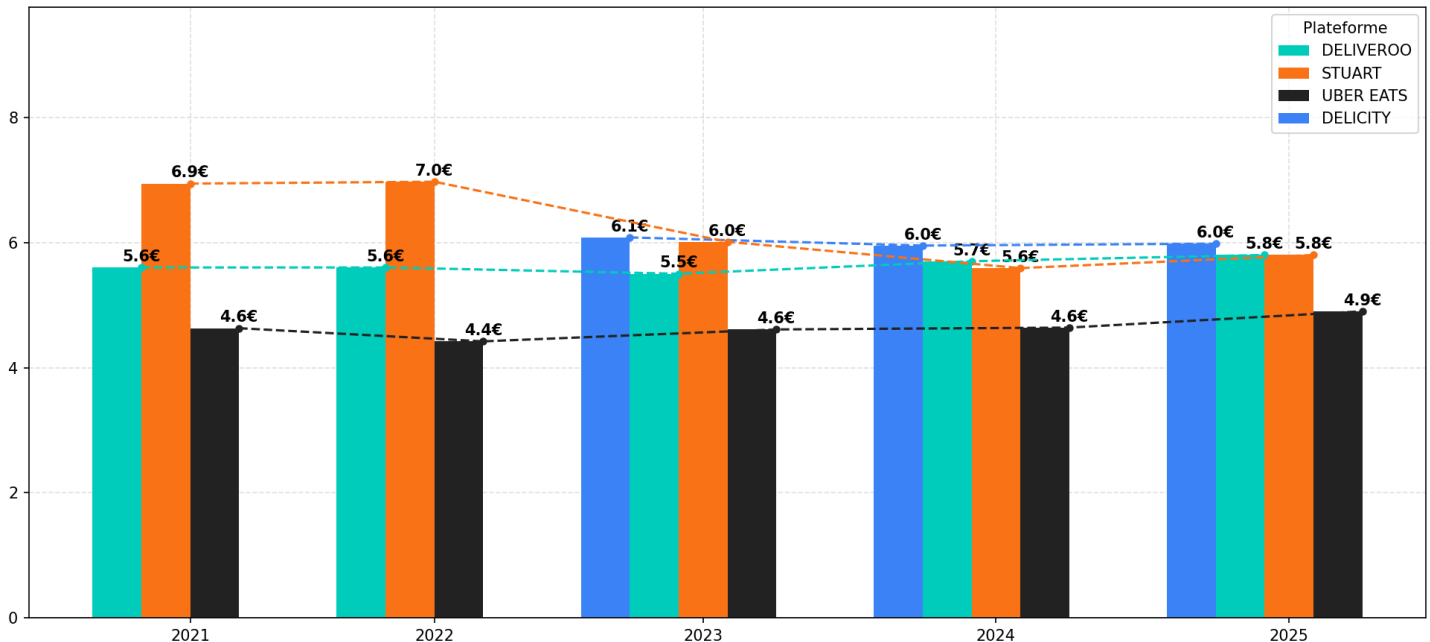


Figure 1 : Évolution du revenu moyen par prestation par plateforme (hors temps d'attente) (2021-2025)

- **Deliveroo** présente une légère hausse en 2025, le revenu moyen par prestation passant de 5,7 € en 2024 à 5,8 €, soit une progression de +1,8 %. Sur l'ensemble de la période 2021–2025, la tendance reste globalement stable, avec des variations annuelles modérées.
- **Uber Eats** enregistre une hausse plus marquée en 2025, passant de 4,6 € en 2024 à 4,9 €, soit +5,6 %. C'est la première progression significative de cette plateforme depuis 2023. Sur l'ensemble de la période, le revenu moyen progresse de +5,8 % entre 2021 et 2025.
- **Stuart** affiche une progression en 2025, le revenu moyen par prestation passant de 5,6 € en 2024 à 5,8 €, soit une hausse de +3,8 %. Cette évolution positive marque une deuxième année consécutive de rebond après la forte baisse enregistrée entre 2022 et 2023 (de 7,0 € à 5,5 €, soit -21,1%). Sur l'ensemble de la période 2021-2025, le revenu moyen par prestation recule néanmoins de -16,4 %.
- **Delicity** affiche une quasi-stabilité en 2025, avec un revenu moyen de 6,0 € contre 5,95 € en 2024 (+0,5 %). Depuis son entrée dans le périmètre en 2023, le revenu moyen par prestation est resté globalement stable autour de 6 €.

Globalement, le revenu moyen par prestation présente des évolutions modérées en 2025. Dans ce contexte, la hausse observée chez Uber Eats constitue l'évolution la plus marquée de l'exercice, tandis que les autres plateformes affichent des mouvements plus limités.

## 2.2 Revenu horaire brut

Le revenu horaire en course correspond au rapport entre le revenu moyen par prestation et la durée moyenne d'une prestation, exprimé en euros par heure. Il n'inclut pas le temps d'attente entre deux courses, et ne représente donc que le revenu horaire moyen brut en course. Selon les plateformes, ses niveaux et ses évolutions sont hétérogènes.

Évolution du revenu horaire en course

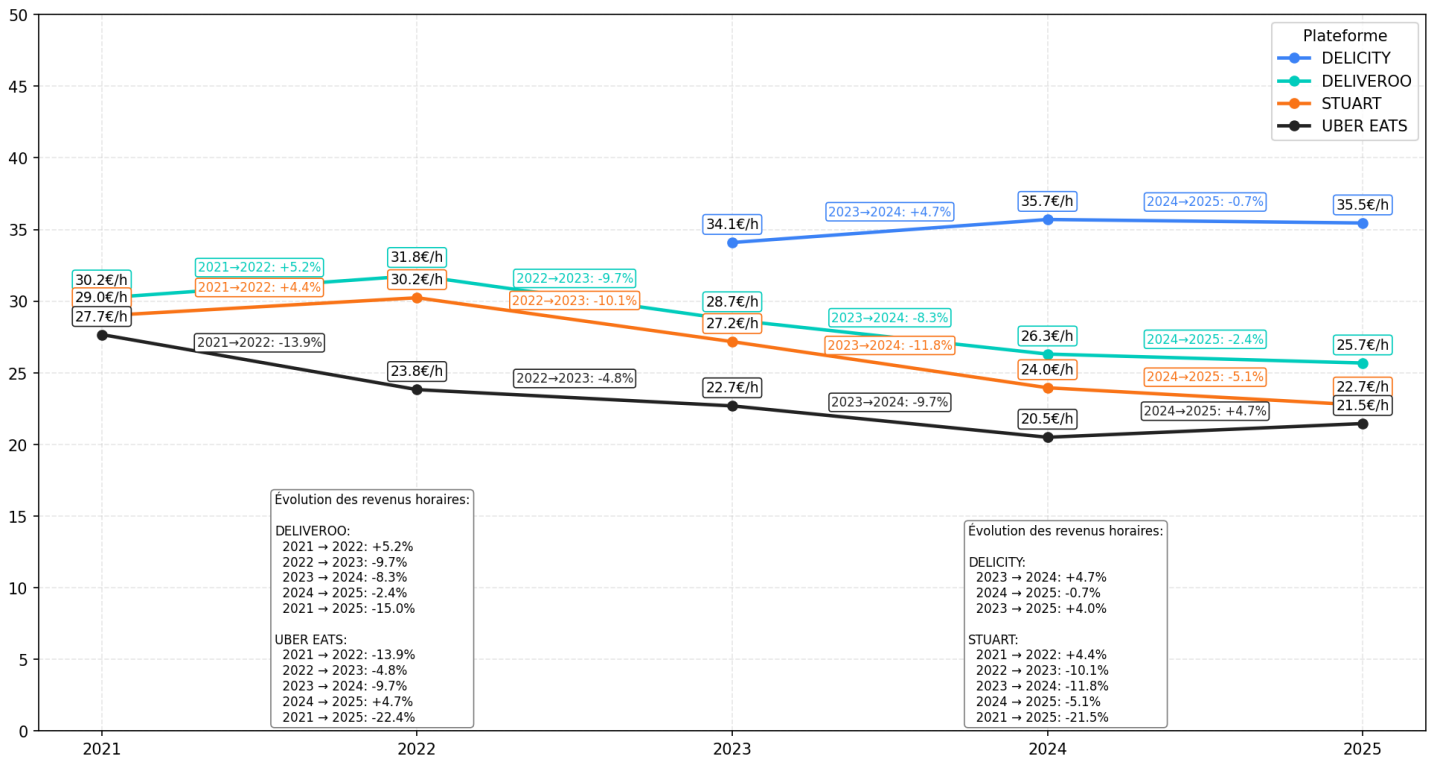
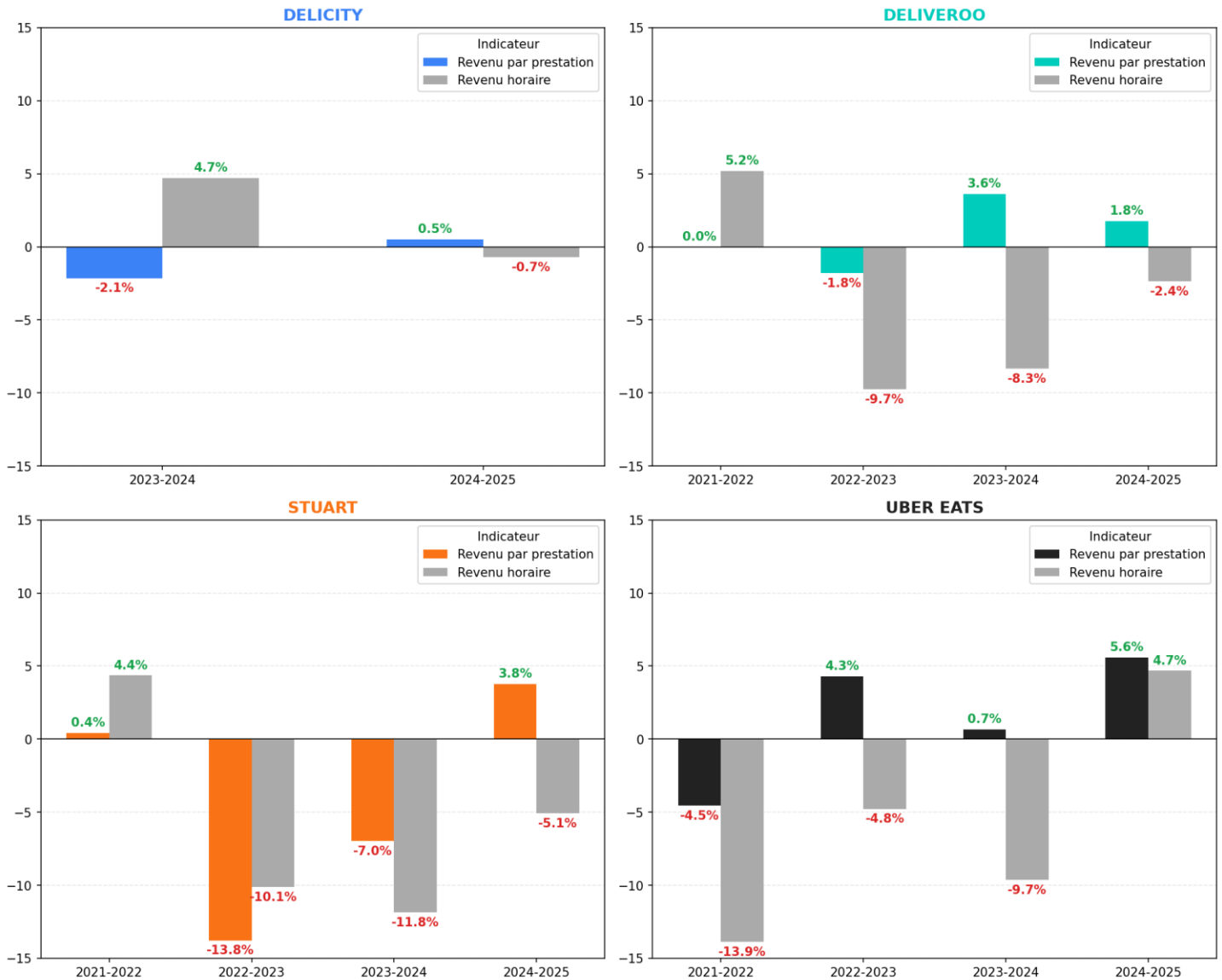


Figure 2 : Évolution du revenu horaire en course (hors temps d'attente) (2021-2025)

- Deliveroo** passe de 26,3 €/h en 2024 à 25,7 €/h en 2025, soit une baisse de -2,4 %. Sur l'ensemble de la période 2021-2025, le revenu horaire brut recule de -15 %, après avoir atteint un pic à 31,8 €/h en 2022. La tendance baissière observée depuis 2022 se poursuit, bien qu'à un rythme ralenti.
- Uber Eats** enregistre en 2025 une progression de +4,7 %, passant de 20,5 €/h à 21,5 €/h. Il s'agit de la première hausse du revenu horaire brut pour cette plateforme depuis le début de la période d'observation. Sur l'ensemble de la période 2021-2025, la baisse cumulée s'élève néanmoins à -22,4 %.
- Stuart** enregistre en 2025 une baisse du revenu horaire brut, passant de 24,0 €/h en 2024 à 22,7 €/h, soit un recul de -5 %. Cette baisse s'inscrit dans une tendance baissière continue depuis le pic de 2022 (30,2 €/h). Sur l'ensemble de la période 2021-2025, le revenu horaire brut recule de -21,5 %.

- **Delicity** affiche une légère baisse en 2025, le revenu horaire brut passant de 35,7 €/h à 35,4 €/h (-0,7 %). Malgré cette légère contraction, Delicity maintient le niveau de revenu horaire brut le plus élevé du panel. Sur la période 2023–2025, la progression cumulée atteint +4 %.

### Évolution du revenu par prestation et du revenu horaire



Note: Le Revenu horaire est calculé en divisant le revenu moyen par la durée moyenne en heures

Figure 3 : Évolution du revenu par course et du revenu horaire en course (hors temps d'attente)

## Synthèse :

En 2025, les trajectoires se différencient selon les plateformes. Uber Eats enregistre une progression de son revenu horaire brut, la première depuis 2021. Deliveroo continue de reculer, mais à un rythme ralenti. Delicity maintient un niveau élevé malgré une légère contraction. Bien que le revenu par prestation reparte à la hausse pour Stuart, le revenu horaire continue de se dégrader, signe que la hausse du revenu unitaire par prestation ne compense pas l'allongement du temps de travail.

### 2.3 Revenu horaire brut ajusté à l'inflation (2021–2025)

Le revenu horaire ajusté à l'inflation est exprimé en euros constants de 2021, à l'aide des coefficients cumulés d'inflation (2021 = 1,000 ; 2022 = 1,052 ; 2023 = 1,104 ; 2024 = 1,126 ; 2025 = 1,136), en lien avec les taux d'inflation publiés pour chaque année. (cf. annexe A)

Le revenu horaire considéré est calculé sur la base du temps passé en course uniquement, à l'exclusion des temps d'attente.

Évolution du revenu horaire brut nominal et ajusté à l'inflation

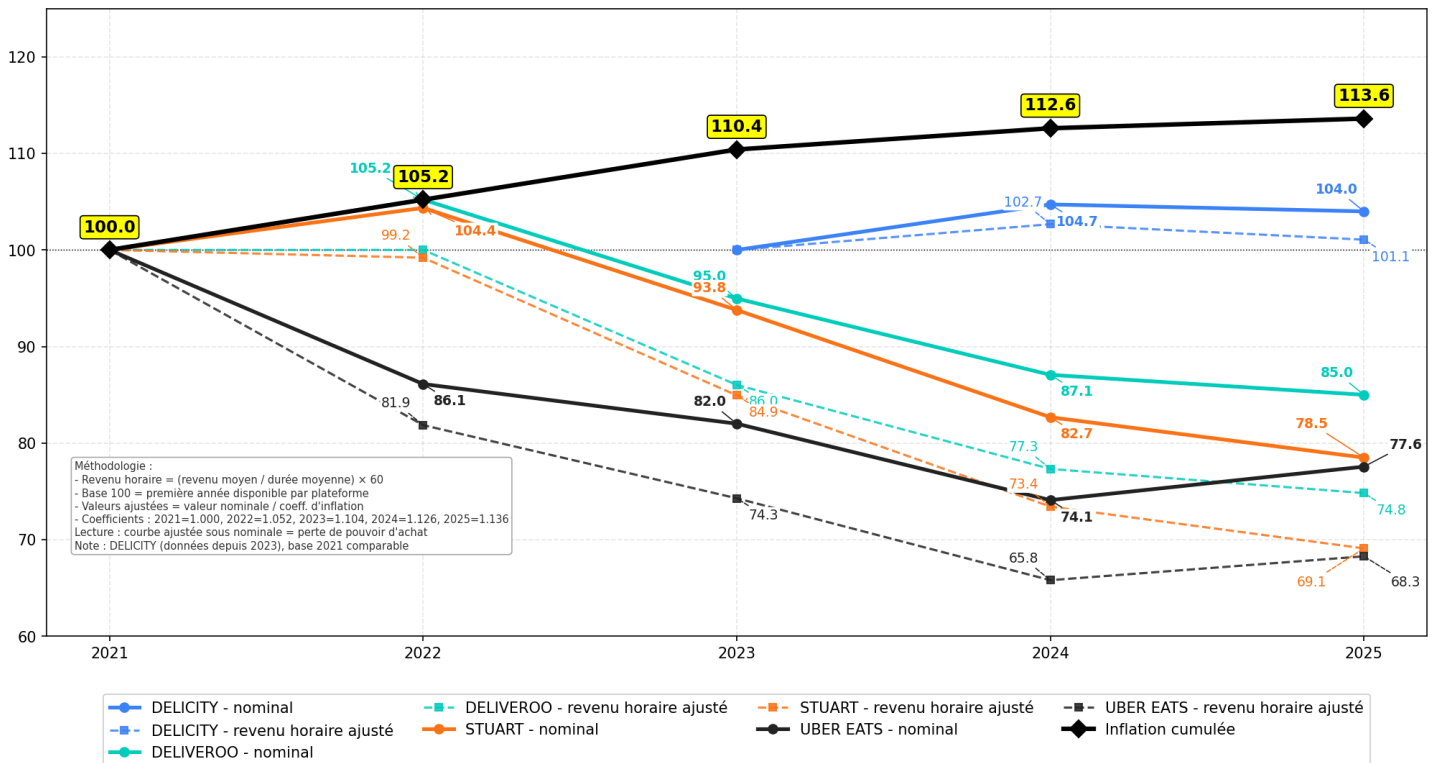


Figure 4 : Évolution du taux horaire brut moyen nominal ajusté à l'inflation, par plateforme, hors temps d'attente

## Analyse synthétique du revenu horaire ajusté à l'inflation (2021–2025)

En 2025, l'ajustement à l'inflation accentue les tendances observées en termes nominaux :

- **Deliveroo** affiche un recul ajusté de  $-2,5\%$  entre 2024 et 2025. Sur l'ensemble de la période 2021–2025, la baisse cumulée ajustée atteint  $-25,2\%$ , ce qui traduit une érosion significative du pouvoir d'achat horaire réel des livreurs de cette plateforme.
- **Uber Eats** enregistre en 2025 une première progression du revenu ajusté depuis le début de la période, avec une hausse de  $+2,5\%$ . Néanmoins, la baisse cumulée sur 2021–2025 reste importante à  $-31,7\%$ , ce qui en fait la plateforme ayant subi la plus forte contraction du pouvoir d'achat horaire.
- **Stuart** présente en 2025 une légère progression de son revenu nominal, mais l'ajustement à l'inflation nuance ce constat. Le revenu horaire ajusté poursuit sa dégradation, atteignant un indice d'environ 69,1 en 2025 contre une base 100 en 2021, soit une diminution cumulée de l'ordre de  $-31,0\%$  sur l'ensemble de la période.
- **Delicity** voit son revenu horaire ajusté reculer légèrement en 2025 ( $-1,6\%$  entre 2024 et 2025), sous l'effet de l'inflation qui dépasse la progression nominale. Sur la période 2023–2025, la progression ajustée cumulée reste marginalement positive à  $+1,1\%$ .

Cette analyse met en évidence l'effet persistant de l'inflation sur le revenu réel des livreurs, y compris lorsque les revenus nominaux semblent se stabiliser ou progresser légèrement.

## 2.4 Évolution de la durée des prestations (2021–2025)

### Évolution de la durée de prestation

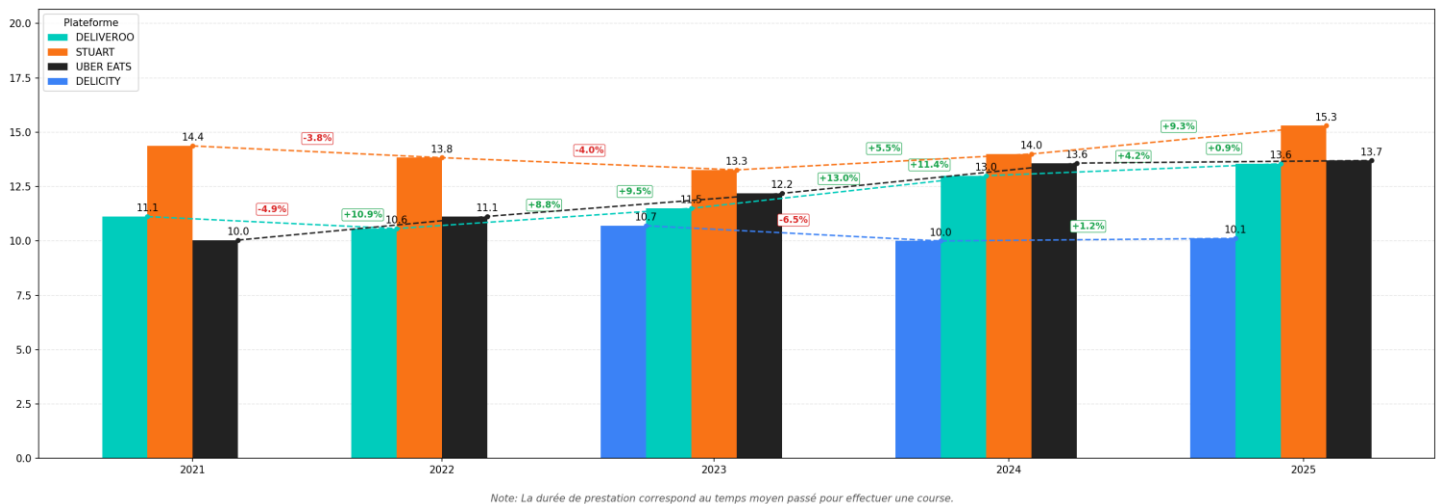


Figure 5 : Évolution de la durée de prestation par course moyenne par année et par plateforme

- **Chez Deliveroo**, la durée moyenne continue sa tendance haussière, passant de 13,0 minutes en 2024 à 13,6 minutes en 2025 ( $+4,2\%$ ). Depuis 2021 (11,1 minutes), la durée a augmenté de  $+21,9\%$  sur l'ensemble de la période.

- **Uber Eats** présente une relative stabilisation en 2025, avec une durée de 13,7 minutes contre 13,6 minutes en 2024 (+0,9 %). L'allongement reste néanmoins significatif sur la période totale, avec une hausse de +36,4 % depuis 2021.
- **Stuart** affiche la durée moyenne la plus élevée du panel en 2025 avec 15,3 minutes contre 14,0 minutes en 2024, soit une progression de +9,3% sur l'année. Sur l'ensemble de la période 2021-2025, la durée moyenne de prestation augmente de 6,2 % depuis les 14,4 minutes enregistrées en 2021.
- **Delicity** voit sa durée moyenne progresser légèrement en 2025, passant de 10,0 minutes en 2024 à 10,1 minutes (+1,2 %). Cette plateforme maintient les prestations les plus courtes du panel.

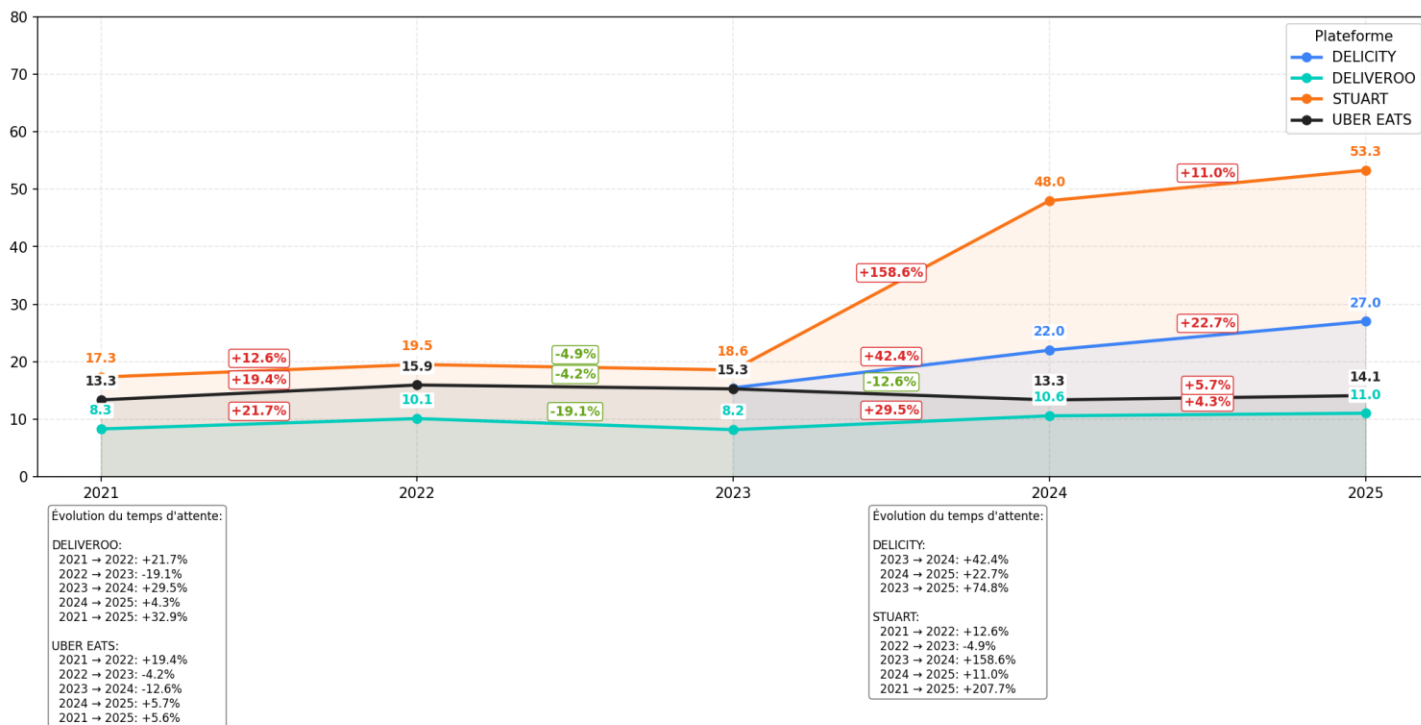
Ainsi, la tendance à l'allongement des prestations observée depuis plusieurs années se poursuit en 2025, bien qu'à un rythme plus modéré pour certaines plateformes. Cette dynamique continue d'exercer une pression mécanique à la baisse sur le revenu horaire brut, en particulier lorsque le revenu unitaire par prestation ne croît pas au même rythme.

## 2.5 Évolution du temps d'attente avant proposition de prestation (2021–2025)

Entre 2021 et 2025, les temps d'attente moyens diffèrent sensiblement d'une plateforme à une autre et suivent des trajectoires contrastées.

Il convient toutefois de signaler que ces indicateurs ne prennent pas en compte le recours simultané à plusieurs plateformes par un même travailleur, pratique présente dans le secteur, et susceptible de réduire les temps d'attente effectifs. Par ailleurs, cet indicateur mesure le temps écoulé jusqu'à la proposition d'une course et non jusqu'à la réalisation effective d'une prestation, le livreur pouvant refuser la proposition, ce qui le rend moins précis que le temps d'attente entre deux prestations effectivement réalisées.

## Évolution du temps d'attente



Note : Le temps d'attente correspond au délai moyen entre deux propositions de courses.

Figure 6 : Évolution du temps d'attente moyen avant proposition de course par année et par plateforme

- **Chez Deliveroo**, le temps d'attente s'établit à 11,0 minutes en 2025, en légère hausse par rapport aux 10,6 minutes de 2024 (+4,2 %). La tendance reste orientée à la hausse sur l'ensemble de la période, avec une progression cumulée de +32,9 % depuis 2021.
- **Uber Eats** enregistre une légère hausse du temps d'attente en 2025, passant de 13,3 minutes en 2024 à 14,1 minutes (+5,7 %). Sur l'ensemble de la période 2021–2025, l'évolution cumulée est quasi nulle (+5,6 %), témoignant d'une relative stabilité structurelle.
- **Stuart** présente la trajectoire la plus marquée du panel sur l'ensemble de la période. Le temps d'attente s'établit à 53,3 minutes en 2025, contre 48,0 minutes en 2024, soit une hausse de +11,0 % sur l'année. Sur l'ensemble de la période 2021-2025, la progression cumulée atteint +207,8 % depuis les 17,3 minutes enregistrées en 2021.
- **Delicity** voit son temps d'attente augmenter sensiblement, passant de 22,0 minutes en 2024 à 27,0 minutes en 2025 (+22,7 %). Sur la période 2023–2025, la hausse cumulée atteint +74,8 %, ce qui représente une dégradation notable de la densité des propositions de courses.

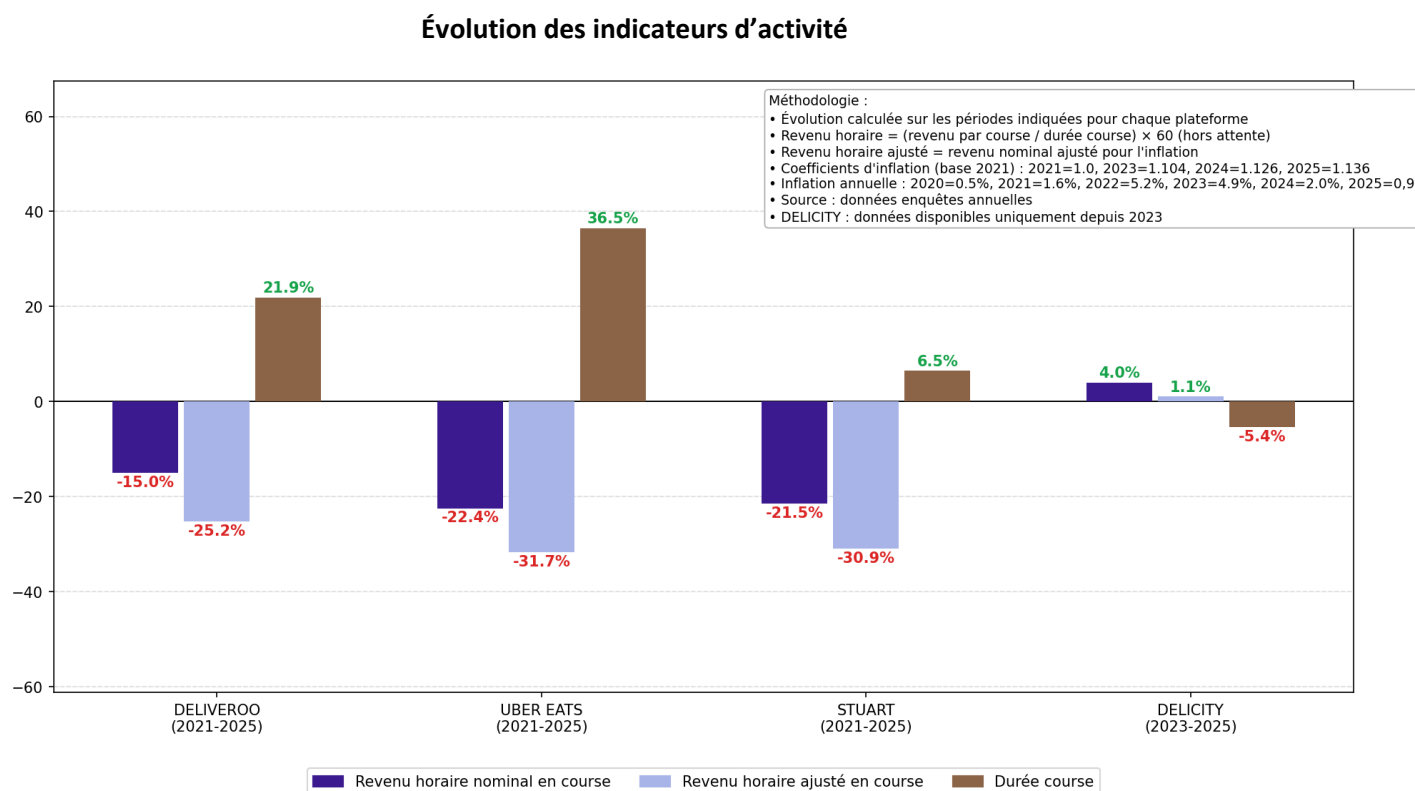
Dans l'ensemble, les temps d'attente restent orientés à la hausse pour la majorité des plateformes, avec des disparités importantes selon les acteurs et les périodes observées.

## 2.6 Évolution comparative des indicateurs d'activité par plateforme

Le graphique présente l'évolution relative (en pourcentage) de trois indicateurs principaux sur l'ensemble de la période disponible par plateforme :

- le revenu horaire nominal en course (hors attente),
- le revenu horaire ajusté à l'inflation,
- et la durée moyenne des prestations.

Cette lecture croisée permet d'apprécier les évolutions récentes des conditions d'activité des livreurs indépendants.



**Figure 7 :** Évolution des indicateurs d'activité des plateformes entre les années disponibles

### Deliveroo (2021–2025)

- Le revenu horaire nominal en course diminue de –15 % sur la période.
- Corrigé de l'inflation, il recule de –25,2 %.
- La durée moyenne des courses augmente de +21,9 %.

### Uber Eats (2021–2025)

- Le revenu horaire en course nominal diminue de  $-22,4\%$ .
- Le revenu ajusté en course recule de  $-31,7\%$ .
- La durée moyenne progresse de  $+36,5\%$ .

### Stuart (2021–2025)

- Le revenu horaire nominal en course diminue de  $-21,5\%$  sur la période.
- Le revenu ajusté recule de  $-30,9\%$  en tenant compte de l'inflation.
- La durée moyenne des prestations progresse de  $+6,5\%$ .

### Delicity (2023–2025)

- Le revenu horaire nominal en course progresse de  $+4\%$ .
- Après ajustement à l'inflation, la progression est de  $+1,1\%$ .
- La durée des prestations diminue légèrement de  $-5,4\%$ .

## 3. Synthèse

Si les trajectoires diffèrent selon les plateformes entre 2021 et 2025, elles convergent néanmoins sur un point : pour la majorité d'entre elles, le revenu horaire en course demeure orienté à la baisse ou sous pression. Cette tendance s'explique notamment par une progression continue des durées moyennes de prestation, rarement accompagnée d'une hausse équivalente du revenu unitaire.

L'édition 2026 met toutefois en évidence une nouvelle évolution : Uber Eats enregistre en 2025 une progression de son revenu horaire brut ( $+4,7\%$ ), première progression depuis le début de la période d'observation. Cette évolution marque une inflexion dans la tendance structurelle de dégradation des revenus horaires observées depuis 2021.

Ce mouvement favorable observé chez Uber Eats doit toutefois être replacé dans une perspective plus large : après ajustement à l'inflation, les baisses cumulées demeurent importantes pour l'ensemble des plateformes. L'écart croissant entre temps mobilisé et revenu perçu continue de contribuer à la contraction du rendement horaire réel. Le recul du revenu ajusté à l'inflation souligne les effets combinés de la transformation des revenus d'activité et d'un contexte inflationniste persistant, même si son intensité s'est atténuée en 2025.

Enfin, l'entrée de la plateforme Frères Toque dans le périmètre d'analyse rappelle que le secteur de la livraison reste évolutif, marqué par des recompositions régulières de ses acteurs, et par conséquent, de son périmètre d'observation d'un exercice à l'autre.

## 4. Annexes

### Annexe A : Méthodologie et Calculs

Cette partie détaille précisément les différentes étapes méthodologiques suivies pour traiter, calculer et ajuster les données publiées par les plateformes. Ces étapes sont essentielles afin de garantir la validité, la rigueur et l'objectivité des résultats obtenus.

#### Traitement initial et harmonisation des données

Les données utilisées sont issues des sites des plateformes dans le cadre de la publication annuelle des indicateurs d'activité conformément aux obligations prévues par le Code des transports. Pour garantir la robustesse de l'analyse, ces données ont été préalablement harmonisées :

- **Conversion des données** en formats numériques appropriés (euros pour les revenus, minutes pour les durées).
- **Harmonisation systématique des données des plateformes**, afin de permettre des comparaisons cohérentes à travers les années et entre plateformes : notamment la conversion en minute des durées de prestations et des temps d'attentes.

#### Calcul des indicateurs dérivés

À partir de ces données nettoyées, plusieurs indicateurs dérivés ont été précisément calculés afin d'enrichir l'analyse :

- **Revenu horaire brut nominal (hors temps d'attente)**, calculé selon la formule :

$$\text{Revenu horaire brut nominal (€/h)} = \frac{\text{Revenu moyen par prestation (€)}}{\text{Durée moyenne par prestation (minutes)}} \times 60$$

Afin d'obtenir une estimation plus fidèle du pouvoir d'achat réel des livreurs sur la période récente, un ajustement spécifique prenant en compte l'inflation cumulée (base 2021) a été réalisé :

- **Coefficients d'ajustement utilisés Indice à la consommation ([INSEE](#)) :**
  - 2022 : +5,2 % (Coefficient : 1,052)
  - 2023 : +4,9 % (Coefficient cumulé : 1,104)
  - 2024 : +2,0 % (Coefficient cumulé : 1,126)
  - 2025 : +0,9 % (Coefficient cumulé : 1,136)

La correction des valeurs nominales en valeurs réelles a été effectuée selon les étapes suivantes :

1. *Calcul de l'indice d'inflation cumulée (base 100) :*

$$\text{Indice}_t = \text{Indice}_{t-1} \times \left(1 + \frac{\text{Inflation}_t}{100}\right)$$

2. *Calcul du coefficient d'ajustement annuel :*

$$\text{Coefficient}_{\text{année}} = \frac{\text{Indice}_{\text{année}}}{\text{Indice}_{\text{année de base}}}$$

3. *Calcul de la valeur réelle ajustée (exprimée en euros constants de l'année de base) :*

$$\text{Valeur réelle}_{\text{année}} = \frac{\text{Valeur nominale}_{\text{année}}}{\text{Coefficient}_{\text{année}}}$$

Cette méthode assure une lecture des évolutions économiques réelles, dans un contexte marqué par une hausse importante et continue du coût de la vie.

## Annexe B : Données et résultats

### Tour d'horizon des indicateurs publiés

Les analyses publiées par l'ARPE permettent de suivre l'évolution des principaux indicateurs d'activité pour les livreurs entre le dernier trimestre de 2021 et 2025, à partir des données publiées par les plateformes. Ils incluent :

- le **revenu moyen par prestation**,
- la **durée moyenne des prestations**,
- le **temps d'attente entre deux propositions de courses**,
- le **taux horaire brut nominal**
- le **taux horaire brut ajusté à l'inflation**, exprimé en euros constants de 2021.

Trois tableaux synthétiques permettent d'observer l'évolution de ces indicateurs :

- **Tableau 1** : comparatif des écarts relatifs sur l'ensemble des plateformes,
- **Tableau 2** : évolution annuelle par plateforme,
- **Tableau 3** : évolution cumulative par période complète.

### 4.1 Tableau 1 — Indicateurs principaux par plateforme et par année

Plateforme	Année	Période	Revenu (€)	Durée (min)	Attente (min)	RHB (€/h)	RHB ajusté (€/h)
DELICITY	2023		6,1	10,7	15,5	34,1	30,9
DELICITY	2024		6,0	10,0	22,0	35,7	31,7
DELICITY	2025		6,0	10,1	27,0	35,5	31,2
DELIVEROO	2021	T4	5,6	11,1	8,3	30,2	30,2
DELIVEROO	2022		5,6	10,6	10,1	31,8	30,2
DELIVEROO	2023		5,5	11,5	8,2	28,7	26,0
DELIVEROO	2024		5,7	13,0	10,6	26,3	23,4
DELIVEROO	2025		5,8	13,6	11,0	25,7	22,6
STUART	2021	T4	6,9	14,4	17,3	29,0	29,0
STUART	2022		7,0	13,8	19,5	30,2	28,7

Plateforme	Année	Période	Revenu (€)	Durée (min)	Attente (min)	RHB (€/h)	RHB ajusté (€/h)
STUART	2023		6,0	13,3	18,6	27,2	24,6
STUART	2024		5,6	14,0	48,0	24,0	21,3
STUART	2025		5,8	15,3	53,3	22,8	20,0
UBER EATS	2021	T4	4,6	10,0	13,4	27,7	27,7
UBER EATS	2022		4,4	11,1	15,9	23,8	22,7
UBER EATS	2023		4,6	12,2	15,3	22,7	20,6
UBER EATS	2024		4,6	13,6	13,3	20,5	18,2
UBER EATS	2025		4,9	13,7	14,1	21,5	18,9

Tableau 1 : Indicateurs principaux selon la plateforme et les années (T4 2021 – 2025).  
Le RHB et le RHB ajusté ont été calculés par l'ARPE. Coefficient d'inflation 2025 : 1,136.

## 4.2 Tableau 2 — Évolution annuelle des indicateurs

Plateforme	De	À	Δ Revenu (%)	Δ Durée (%)	Δ Attente (%)	Δ RHB (%)	Δ RHB ajusté (%)
DELICITY	2023	2024	-2,1%	-6,5%	+42,4%	+4,7%	+2,7%
DELICITY	2024	2025	+0,5%	+1,2%	+22,7%	-0,7%	-1,6%
DELIVEROO	2021	2022	+0,0%	-4,9%	+21,7%	+5,2%	+0,0%
DELIVEROO	2022	2023	-1,8%	+8,8%	-19,1%	-9,7%	-14,0%
DELIVEROO	2023	2024	+3,6%	+13,0%	+29,5%	-8,3%	-10,1%
DELIVEROO	2024	2025	+1,8%	+4,2%	+4,3%	-2,4%	-3,2%
STUART	2021	2022	+0,4%	-3,8%	+12,6%	+4,3%	-0,8%
STUART	2022	2023	-13,8%	-4,0%	-4,9%	-10,2%	-14,4%
STUART	2023	2024	-7,0%	+5,5%	+158,6%	-11,8%	-13,5%
STUART	2024	2025	+3,8%	+9,3%	+11,0%	-5,1%	-5,9%

Plateforme	De	À	Δ Revenu (%)	Δ Durée (%)	Δ Attente (%)	Δ RHB (%)	Δ RHB ajusté (%)
UBER EATS	2021	2022	-4,5%	+10,9%	+19,4%	-13,9%	-18,1%
UBER EATS	2022	2023	+4,3%	+9,5%	-4,2%	-4,8%	-9,3%
UBER EATS	2023	2024	+0,7%	+11,4%	-12,6%	-9,7%	-11,4%
UBER EATS	2024	2025	+5,6%	+0,9%	+5,7%	+4,7%	+3,7%

Tableau 2 : Évolution annuelle des indicateurs du secteur de la livraison.  
Valeurs en vert = progression, en rouge = baisse.

### 4.3 Tableau 3 — Évolution totale sur toute la période disponible

Plateforme	1ère année	Dernière année	Δ Revenu (%)	Δ Durée (%)	Δ Attente (%)	Δ RHB (%)	Δ RHB ajusté (%)
DELICITY	2023	2025	-1,6%	-5,4%	+74,8%	+4,0%	+1,1%
DELIVEROO	2021	2025	+3,6%	+21,9%	+32,9%	-15,0%	-25,2%
STUART	2021	2025	-16,4%	+6,5%	+207,8%	-21,5%	-31,0%
UBER EATS	2021	2025	+5,8%	+36,5%	+5,6%	-22,4%	-31,7%

Tableau 3 : Évolution totale des indicateurs sur toute leur période disponible par plateforme (T4 2021 – 2025).

## Annexe C : Données Frères Toque (nouvelle plateforme 2025)

La plateforme Frères Toque publie pour la première fois ses indicateurs d'activité au titre de l'année 2025, dans le cadre des obligations de transparence prévues par le Code des transports. Ses données sont présentées ici séparément du corps principal du rapport pour deux raisons :

- **Absence d'historique** : une seule année de données ne permet pas de conduire une analyse de tendance, qui constitue le cœur de ce rapport.
- **Modèle économique structurellement différent** : la plateforme Frères Toque repose sur une combinaison d'une composante fixe, correspondant à un minimum garanti par heure d'activité, et d'une composante variable par prestation. Cette spécificité rend toute comparaison directe avec les autres plateformes du panel peu pertinente sans une contextualisation méthodologique appropriée.

À partir de l'édition 2027, la plateforme pourra faire l'objet d'une première analyse de tendance et sera envisagée pour intégration dans les graphiques principaux du rapport.

### Indicateurs 2025 — Frères Toque

Plateforme	Année	Revenu moy. (€)	Durée moy. (min)	Temps att. (min)	RHB standard (€/h)	RHB ajusté (€/h)
FRÈRES TOQUE	2025	2,97	7,67	9,83	23,23	30,73

Tableau C1 : Indicateurs d'activité Frères Toque — Année 2025

### Note méthodologique sur le revenu horaire brut

Le modèle de rémunération de Frères Toque se distingue par l'existence d'une composante fixe de 7,50 €/h, qui s'ajoute à la rémunération variable par course. Deux indicateurs sont donc présentés :

- **RHB standard (23,23 €/h)** : calculé selon la formule homogène appliquée à l'ensemble du panel — (revenu moyen / durée moyenne) × 60. Il ne tient compte que de la composante variable.
- **RHB ajusté (30,73 €/h)** : intègre la composante fixe qui selon la formule : 7,50 € + (revenu moyen / durée moyenne × 60).

Le RHB ajusté (30,73 €/h) se situe au-dessus du niveau observé sur l'ensemble des autres plateformes du panel en 2025.

## Lecture des données

- **Revenu moyen par prestation (2,97 €)** : ce niveau est nettement inférieur aux autres plateformes du panel (4,63 € à 6,94 € en 2021). Ce positionnement s'explique par la structure mixte de la rémunération : la composante variable par course est volontairement plus faible, compensée par la composante fixe horaire. Il ne reflète donc pas un niveau de rémunération globale inférieur.
- **Durée moyenne de prestation (7,67 min)** : il s'agit de la durée la plus courte du panel, cohérente avec un positionnement sur des livraisons de proximité à fort volume, caractéristique d'un modèle optimisé pour l'enchaînement rapide des courses.
- **Temps d'attente avant proposition (9,83 min)** : niveau comparable aux autres plateformes en début de période d'observation.
- **Revenu horaire brut** : le RHB standard de 23,23 €/h, calculé selon la méthode homogène du panel, se situe dans la fourchette basse. Toutefois, cette lecture est trompeuse en l'absence de la composante fixe. Le RHB ajusté à 30,73 €/h, qui intègre l'ensemble des éléments de rémunération, place la plateforme au-dessus du niveau moyen du panel.

Ces données constituent un premier point de référence. Leur interprétation devra être enrichie par les données des années suivantes pour permettre une analyse de tendance robuste.

**[www.arpe.gouv.fr](http://www.arpe.gouv.fr)**

---

## **À propos**

L'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (ARPE), créée le 21 avril 2021, est un établissement public administratif de l'État chargé de mettre en place, réguler et faire vivre le dialogue social entre les plateformes de mise en relation et les travailleurs indépendants qui leur sont liés par un contrat commercial.

## **Contacts presse**

Ziad Aguerd, conseiller communication  
ziad.aguerd@arpe.gouv.fr / 06 98 94 91 33